

# MON LITTORAL NORMANDIE



Valleuse d'Antifer (Seine-Maritime)

© Frédéric LARREY / Conservatoire-du littoral



Conservatoire  
du littoral

# UN LITTORAL

LA PRÉSERVATION DES LITTORAUX UTILISE DIFFÉRENTS OUTILS (LOI LITTORAL, PROTECTION AU TITRE DES PAYSAGES OU INTERVENTION DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL). L'ARCHÉOLOGIE ET LE SENTIER DU LITTORAL PERMETTENT LA DÉCOUVERTE DES SITES.



## DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DANS LE CALVADOS

Le Mont Castel est une des rares fortifications protohistoriques littorales à avoir fait l'objet de fouilles. Le site est délimité par un rempart qui présente quatre phases de construction. La première se situe à la fin de l'âge du Bronze IIIb (vers -800), la deuxième durant la fin du premier âge du Fer (vers -500), la troisième à l'époque gauloise (vers -150) et la dernière à la fin de l'époque gauloise, lors de la Conquête romaine (entre -40 et -30).

Sur le plateau, les traces d'habitat se rattachent à deux occupations distinctes dans le temps et l'espace. La plus ancienne est calée au premier âge du Fer et comprend de nombreuses structures : caves, bâtiments de stockage, fosses diverses... Certaines d'entre elles ont livré un mobilier abondant mêlé à de nombreux restes de faune où dominent le cheval et les ressources issues de la mer.

La plus récente est datée à la fin de l'indépendance gauloise. Elle se présente sous la forme de constructions associées à des celliers, des latrines et des fosses implantés dans un réseau de petites clôtures dont il est difficile pour l'instant de restituer l'organisation générale. Ces structures ont aussi livré des vestiges liés à l'armée romaine.



Mont Castel : chantier de fouille



Proposition de cheminement (lieu-dit, Herquemoulin - La Hague)

## LE SENTIER DU LITTORAL SUR LES SITES NATURELS

Il existe différents cheminements littoraux qui parfois peuvent se fondre et se confondre : le « sentier littoral », le GR®223, et d'autres cheminements (véloroutes, voies vertes, boucles locales, sentiers de petite randonnée, les Chemins de Saint-Michel...). L'intitulé « sentier des douaniers » fait quant à lui référence à l'époque où le cheminement littoral était utilisé pour la surveillance des côtes.

Le « sentier du littoral », exclusivement piéton, provient de la loi du 31 décembre 1976 qui crée un droit de passage (« servitude ») des piétons sur le littoral appelé la Servitude de Passage des Piétons sur le Littoral (SPPL). Cette servitude est instaurée par l'Etat (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) sur les propriétés privées riveraines du domaine public maritime, sur une largeur de 3 mètres. Les sites du Conservatoire du littoral participent à sa réalisation.

### Dans la Manche, la continuité du cheminement littoral, une des orientations stratégiques du département 2016-2021

Dans le département de la Manche, le sentier de Grande randonnée (GR®223) emprunte à 70 % « le sentier littoral » pour proposer un itinéraire intégrant des critères touristiques tels que la proximité des services (hébergement, restauration...), la richesse patrimoniale et l'ouverture d'une fenêtre sur la mer.

Le cheminement pédestre littoral s'avère souvent interrompu du fait de l'absence de sentier, de sa dégradation par l'érosion ou le ruissellement, de sa dangerosité liée à la présence de route ou liée au caractère humide ou inondé à marée haute, de son impact sur des milieux naturels fragiles.

Ainsi, le **Syndicat mixte des espaces littoraux de la Manche (SyMEL)** a élaboré un diagnostic détaillé identifiant l'ensemble des points noirs et établi des propositions d'interventions pour assurer un cheminement continu au plus proche du littoral, intégrant plusieurs critères comme la sensibilité écologique, la diversité des paysages, la pérennité du tracé... Ces propositions de solutions concernent 122km linéaires de sentier sur le littoral, sur une longueur totale de 430km environ tout au long du littoral de la Manche.

Afin de favoriser une mobilisation plus large des collectivités locales (EPCI, communes) autour du projet, **l'Agence d'attractivité « Latitude Manche »** vient d'être missionnée pour le suivi du projet, favoriser le balisage et mener des actions de création de services en matière d'itinérance (portage de bagage, solutions numériques de construction de séjour à la carte...), et accompagner les territoires à la création de boucles locales jalonnées et aménagées. Un projet en articulation avec la stratégie touristique et le tout récent Plan Nautisme 2017-2021.



# DE QUALITÉ

## UN LABEL DE QUALITÉ PAYSAGÈRE ET D'ACCUEIL DU PUBLIC

LA DÉMARCHE OPÉRATION GRAND SITE  
DES FALAISES D'ÉTRETAT - CÔTE D'ALBÂTRE

Le Grand Site des « Falaises d'Étretat-Côte d'Albâtre » rassemble 13 communes du littoral de Seine-Maritime, qui reçoivent chaque année, près d'un million de visiteurs notamment à Étretat. Soucieuses de valoriser leur patrimoine, de préserver la qualité paysagère des sites et de favoriser un tourisme durable et de qualité, elles ont décidé de s'engager collectivement, et avec l'appui du Département et de l'État, dans une démarche Grand Site.

Le label « Grand Site de France » est sélectif et exigeant. Il est attribué pour une durée de 6 ans, en reconnaissance de réalisations et de projets d'actions conformes aux principes du développement durable, conciliant préservation des paysages et de "l'esprit des lieux", qualité de l'accueil du public, participation des habitants et des partenaires à la vie du Grand Site.

### Plus d'informations :

• Réseau des Grands Sites de France

[www.grandsitedefrance.com](http://www.grandsitedefrance.com)

• Département :

[www.seinemaritime.fr](http://www.seinemaritime.fr)

Après l'accord du Ministère de la transition écologique et solidaire en octobre 2013 pour engager la démarche Grand Site, des études en concertation avec les acteurs locaux se sont déroulées de 2014 à fin 2016. Pilotées en maîtrise d'ouvrage départementale, elles ont permis l'élaboration du plan d'actions du Grand Site, et des objectifs partagés avec le territoire.

L'Opération Grand Site entre aujourd'hui dans sa phase opérationnelle. Le Département se propose de devenir la « structure de gestion » coordinatrice du Grand Site, pour une valorisation dès 2018 de la marque « Grand Site des Falaises d'Étretat-Côte d'Albâtre ». Il souhaite par la suite monter un dossier de demande de labellisation en « Grand Site de France ».



Falaises d'Étretat  
Côte d'Albâtre



### 13 SEPTEMBRE 2017 : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME ET LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Cette convention favorise la démarche Grand Site pour :

- assurer une bonne articulation des actions sur le territoire,
- valoriser le travail partenarial.

Elle véhicule des valeurs communes en faveur du Grand Site, de ses habitants, de son patrimoine et de ses paysages.



Marais Vernier

## L'ACQUISITION

La politique d'acquisition foncière vise la protection définitive des espaces naturels et des paysages littoraux. Ces terrains peuvent également être donnés ou légués au Conservatoire du littoral.

**L'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN)** aide de façon conséquente au financement des achats de terrain et des travaux favorisant la protection et la valorisation des milieux humides. En 2016, l'AESN a financé à hauteur de 80 % une acquisition foncière de 78 ha sur le site du Marais Vernier, ainsi que des travaux de restauration du site.

**La Société d'aménagement foncier et rural de Normandie (SAFER)** est un partenaire privilégié du Conservatoire pour assurer un équilibre entre la protection et la mise en valeur agricole des espaces littoraux. La SAFER met son expertise au service des enjeux de l'environnement et de la protection des espaces naturels et agricoles littoraux. Dans la pratique, la SAFER préempte généralement les biens situés sur une zone de protection du littoral et le Conservatoire se porte acquéreur. Ces terrains sont ensuite loués à un fermier via une convention d'occupation adaptée aux enjeux du terrain, comprenant des clauses de protection de l'environnement.

Le Conservatoire a signé une convention de partenariat avec **l'Etablissement public foncier de Normandie (EPFN)** pour renforcer sa capacité d'action sur plusieurs sites prioritaires, notamment la Vallée de la Saône et l'Estuaire de l'Orne.

## LES DÉPARTEMENTS, ACTEURS MAJEURS DE LA BONNE GESTION DES SITES

Lorsque le Conservatoire du littoral acquiert des terrains, il en confie la gestion à un acteur local : association, collectivité etc. En Normandie, **les départements sont les acteurs majeurs de la gestion**. La préservation et la gestion quotidienne des sites propriété du Conservatoire du littoral en Normandie sont ainsi assurées par les départements de la Seine Maritime, de l'Eure, du Calvados et par le Syndicat Mixte des Espaces Littoraux (SyMEL), dans la Manche. Ce sont les gestionnaires qui emploient les gardes du littoral.

Rencontre régionale des gardes



Vallée de la Scie

## L'AGRICULTURE

Le Conservatoire du littoral est favorable au maintien d'une activité agricole sur ses terrains, avec des pratiques adaptées à la sensibilité du milieu naturel. Plus de 350 agriculteurs ont signé une convention avec le Conservatoire du littoral, contribuant ainsi à la protection et à la valorisation économique et paysagère d'espaces fragiles.



# LITTORAL

## UN BIEN COMMUN,

LA VALORISATION D'UN SITE NATUREL PASSE PAR L'ACHAT DE TERRAINS, DES AMÉNAGEMENTS ET DE L'ENTRETIEN COMPATIBLES AVEC DES ACTIVITÉS D'OUVERTURE AU PUBLIC. CETTE ACTION S'APPUIE SUR UN PARTENARIAT AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, LES ASSOCIATIONS, LES UNIVERSITÉS. EN NORMANDIE, AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2017, LE PATRIMOINE PROTÉGÉ DU LITTORAL (DONT 5000 HECTARES DE DOMAINE PUBLIC MARITIME DE L'ARCTIQUE)

## PRÉSENTS SUR LE TERRAIN

En Normandie, **28 gardes du littoral** sont présents au quotidien sur le terrain. Leurs tâches sont multiples et diversifiées : pédagogie, surveillance, suivis scientifiques, travaux d'entretien, contacts avec les usagers et les riverains...

Ludivine GABET, garde depuis plus de 10 ans dans le Val de Saire est par exemple confrontée aux évolutions permanentes du trait de côte : marais submergés, cheminements à dévier, usages à adapter, autant de situations qui nécessitent écoute et réactivité !

Certains gardes sont commissionnés et assurent des missions de police de l'environnement.



Ludivine Gabet





Pointe du Brick



Centaurée vivace

## L'ATTRACTIVITÉ

L'ouverture au public reste l'une des priorités du Conservatoire du littoral et ses terrains sont largement plébiscités par les touristes et les résidents des espaces littoraux. Falaises de craie, valleuses secrètes, sites historiques, massifs dunaires sauvages... En préservant ces sites et en les rendant accessibles au public, le **Conservatoire contribue à l'attractivité des territoires** sur lesquels il intervient. Il assure également une mission de développement social en favorisant les activités culturelles et les actions de sensibilisation sur ses sites.

## L'AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE

La préservation des sites propriétés du Conservatoire du littoral et de leur richesse nécessite de disposer d'un socle de connaissances, à actualiser pour évaluer l'effet des actions de reconquête et de gestion menées sur le terrain. Ces sites peuvent également, individuellement ou en réseau, constituer un support scientifique précieux. Conservatoire du littoral et organisme ou personnes ressource compétentes ont donc tout intérêt à développer des partenariats qui **contribuent à enrichir la connaissance de la biodiversité des sites** et à éclairer les choix en matière de gestion et de préservation.

Plusieurs conventions de partenariat ont été récemment conclues entre le Conservatoire du littoral et le Groupe mammalogique normand (GMN), le Groupe ornithologique normand (GONm), le Conservatoire botanique national de Brest (CBNB).

Dans la Manche, ces partenariats permettent entre autres d'étudier et de contribuer à la préservation de :

- la Centaurée vivace, dont plusieurs stations sont recensées dans la Hague (unique en Normandie !). Elles sont connues de longue date et le SyMEL participe au recensement, au suivi et à la gestion de ces stations avec le CBNB.
- une colonie de chauves-souries, dans les cavités du Castel Vendon, principal site d'hibernation de la Hague. Depuis 1980, elle était suivie par le GMN. Depuis l'affectation du site au Conservatoire du littoral en 2013, le suivi se fait conjointement avec le GMN.

- des Busards Saint-Martin dans les landes de Vauville.



# NORMAND

## DES PARTENAIRES

S TERRAINS PERMETTANT UNE MAÎTRISE DES ACTIVITÉS, DES  
NJEUX ET DES OBJECTIFS DE PROTECTION, DE SENSIBILISATION  
E VISION PARTAGÉE ET DES PARTENARIATS DE LONGUE DURÉE  
LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS, DES FONDATIONS.

ÉGÉ DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL EST DE 13754 HECTARES  
CHIPEL DE CHAUSEY), 71 SITES.

## LA SENSIBILISATION ET L'ACCUEIL DU PUBLIC

Plusieurs espaces (écomusées, maisons de site,...) propriétés du Conservatoire du littoral ou des collectivités, **reçoivent le public et le sensibilisent à la protection du littoral**, en mettant l'accent sur les usages traditionnels, les lectures du paysage, la géologie...

L'Écomusée de la baie du Mont-Saint-Michel, à Vains reçoit chaque année 17 000 visiteurs. Le musée est situé à proximité de la Pointe du Grouin du sud, territoire apprécié des randonneurs pour les traversées de la Grève en passant par Tombelaine pour rejoindre le Mont-Saint-Michel. Le lieu est aussi connu pour le mascaret, la célèbre vague résultant des courants de la marée et des fleuves...

Trois thématiques sont exposées sur plus de 400 m<sup>2</sup> : l'évolution des paysages, la nature et les activités humaines passées et présentes dans la baie. Des animations et des expositions temporaires sont proposées chaque années aux visiteurs de tous âges.

Le musée maritime de l'île de Tatihou, le Manoir du Tourp à Omonville-la-Rogue, le Paléospaces à Villers-sur-Mer, la Maison de la nature et de l'estuaire à Sallenelles, la Maison de l'estuaire au Havre, Aquacaux à Octeville-sur-Mer et l'Estran cité de la Mer à Dieppe permettent également de belles découvertes.

Écomusée  
de la baie du Mont-Saint-Michel



Maison de la nature et de l'estuaire





# LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LE LITTORAL

LA QUESTION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE INTERROGE LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL QUI EN NORMANDIE, ENVISAGE DES STRATÉGIES D'ADAPTATION DEPUIS 2007. APRÈS AVOIR MENÉ LE PROJET LICCO (LITTORAUX ET CHANGEMENTS CÔTIERS), DES SCÉNARIOS D'ADAPTATION SONT CONSTRUITS AVEC LES TERRITOIRES LITTORAUX.



## MARAI DE VRASVILLE (50)

### ENGAGER UNE RÉFLEXION ADAPTÉE À LA NATURE MOUVANTE



L'HISTOIRE DU MARAI DE VRASVILLE DANS LE VAL DE SAIRE EST RICHE EN REBONDISSEMENTS. ON PEUT Y OBSERVER PLUSIEURS CHANGEMENTS DE CONFIGURATION ET DE MODIFICATION D'UTILISATION PAR L'HOMME.

#### Des orientations à construire ensemble

Des pistes à long terme sont proposées, mais l'adaptation au changement prend du temps et il faut également consolider des réponses à moyen et court terme. Un travail de concertation locale pour échanger, construire des pistes et les écrire, est en cours à l'échelle du Val de Saire (de Maupertus-sur-Mer à Gatteville-Phare), associant les collectivités, les associations, les réseaux professionnels et les services de l'Etat.

Portée par le Conservatoire du littoral, cette réflexion aboutira en 2017 à un document de gestion précisant les orientations et actions de gestion pour préserver les terrains naturels propriétés du Conservatoire du littoral et les espaces du site Natura 2000.

#### Un marais qui évolue en permanence

Ces dernières années, le marais de Vrasville a vu son environnement changer avec des modifications du trait de côte et des érosions marquées. Lors des tempêtes hivernales en 2016, c'est toute une partie de la dune qui s'est reportée en arrière de plusieurs mètres. Le sable a recouvert des zones pâturées et des clôtures, découvrant une partie du nô (ouvrage favorisant l'écoulement de l'eau terre-mer).

Le Conservatoire du littoral et le SyMEL se sont donc attachés à refaire un ensemble de clôtures définissant les nouvelles limites des prairies humides, avec un entretien par pâturage avec les troupeaux locaux. Pour optimiser la vidange du marais par le nô, des entretiens ont été tentés par les associations de chasse locale, mais

la mer a balayé rapidement ces efforts. Ainsi, le marais se salinise sous l'effet de ces pressions de la mer, et des milieux humides d'eau douce évoluent en milieux plus ou moins saumâtres. La faune s'en verra donc modifiée. Cependant, la richesse de ces milieux sera maintenue et probablement augmentée avec le retour de certaines fonctionnalités, comme les nurseries à poissons, à crevettes, intéressantes pour la pêche professionnelle ou récréative.

Face à ces modifications, les réponses doivent être diverses et complémentaires. C'est ainsi que le marais de Vrasville pourra rester une des perles du littoral du Val de Saire, riche de ce chapelet de zones humides intercalées d'espaces rocheux et sableux, offrant à tous des paysages, mêlant la terre, la vase, la roche, l'eau douce et la mer.



## L'ESTUAIRE DE L'ORNE, 700 HECTARES PROTÉGÉS PAR LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL

### ESTUAIRE DE L'ORNE (14) : SITE ADAPTO

## LE PROGRAMME **adapto**

LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL, EN TANT QUE PROPRIÉTAIRE D'ESPACES NATURELS LITTORAUX QU'IL PROTÈGE, PARTICIPE À LA RÉFLEXION SUR LA GESTION RAISONNÉE ET DURABLE DES LITTORAUX. IL CONTRIBUE AINSI À L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE PAR L'APPLICATION DU PROGRAMME **adapto**, REGROUPANT 10 SITES AU NIVEAU NATIONAL.

En Normandie, le programme **adapto** concerne le site de l'estuaire de l'Orne, où le Conservatoire du littoral protège près de 700 hectares. 160 hectares situés sur la rive droite de l'Orne, proche de son embouchure, sur le territoire des communes de Ranville, Amfréville et Sallenelles, sont situés en arrière d'une digue en mauvais état dont le maintien est actuellement remis en question.

L'estuaire de l'Orne présente les conditions nécessaires à une évolution innovante de territoire, qui consiste à accroître les fonctionnalités écologiques, en particulier estuariennes et réduire la vulnérabilité pour les hommes (inondations et remontées de nappe). La mise en œuvre de projets concrets et localisés d'ouverture à la mer du marais de Cagny constitue l'enjeu principal de ce site dans la démarche **adapto**.

Aujourd'hui, les éléments de connaissance disponibles montrent que le maintien du polder (étendue artificielle de terre gagnée sur l'eau) n'est pas l'unique façon d'appréhender l'avenir de ce territoire. En effet, le retour à une végétation de prés salés dans ce secteur, tels que les « terrains François » est une option étudiée qui présente des intérêts économiques, paysagers et de biodiversité.

### Plus d'informations sur :

[www.conservatoire-du-littoral.fr](http://www.conservatoire-du-littoral.fr)

### BASSE VALLÉE DE LA SAÛNE (76)

## DES ÉTUDES À LA PHASE OPÉRATIONNELLE DU PROJET TERRITORIAL

Le Conservatoire du littoral assure la coordination et la mise en œuvre du projet territorial de la basse vallée de la Saône avec l'appui de l'Agence de l'eau Seine Normandie et de la région Normandie. Il s'agit d'une approche territoriale globale, concertée, de recomposition spatiale de la basse vallée dont les objectifs consistent à limiter le risque d'inondation, à maintenir les usages et à améliorer la qualité du milieu de la basse vallée en reconnectant le fleuve côtier à la mer. Après la validation

de la trajectoire globale du projet à court (2017/2018), moyen (2025) et long terme (2050), les premières actions se mettent en place : caractérisation de l'ouvrage à mettre en œuvre pour reconnecter la Saône à la mer permettant d'évacuer l'eau en cas d'inondation, renaturation de site, arasement de merlons, mise en place de cheminements doux, relocalisation du camping de Quiberville... A long terme, l'ambition est de disposer d'un territoire résilient au changement climatique.







## RESTAURATION DU JARDIN DE LA ROCHE FAUCONNIÈRE CHERBOURG-EN- COTENTIN

En février 2017, le Parc de la Roche Fauconnière s'est doté d'un nouveau gestionnaire, la ville de Cherbourg-en-Cotentin, qui déploie d'importants moyens humains et financiers pour restaurer le jardin botanique, à l'aide d'un comité d'experts botaniques.

Le Conservatoire du littoral et la ville de Cherbourg-en-Cotentin ont réuni autour d'eux les descendants de la famille Favier, des associations (Association du Jardin botanique de la Roche Fauconnière, association des Parcs botaniques de France), la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles), le Muséum national d'histoire naturelle et d'autres partenaires pour constituer le comité de gestion du site.

Celui-ci a pu participer au lancement de l'élaboration du premier plan de gestion du site (état des lieux et définition des enjeux). Ce travail devra se poursuivre dans les prochaines années afin d'aboutir au projet de gestion du parc (orientations de gestion et plan d'actions pluri-annuel).

## LA MER À CAEN : EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES DU LITTORAL NORMAND ÉTÉ 2017

Cette exposition fait écho à l'animation estivale de la place Saint-Sauveur où, pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, la ville de Caen propose un jardin estival et éphémère.

Cet aménagement paysager illustre le trentième anniversaire du jumelage entre les villes de Caen et de Portsmouth. De par la proximité de Caen avec la mer, ce partenariat entre le Conservatoire du littoral, la ville de Caen et la communauté urbaine Caen la mer s'est imposé comme une évidence. Plus de 6000 visiteurs ont visité l'exposition.



## OUVERTURE DU SENTIER DU TOURP À LA FERME DE LA COTENTINE

Après avoir découvert le Manoir du Tourp et ses abords immédiats, il est dorénavant possible de rejoindre le littoral jusqu'aux ruines de l'ancienne ferme de la Cotentine ou la Baie de Quervière, à travers bocage et sous-bois, par « le chemin de la vallée de l'Épine d'Hue », en 30 minutes environ.

Après une concertation avec l'ensemble des usagers du site (élus, agriculteurs, chasseurs, randonneurs, office de tourisme), ce sentier, a été mis en place en 2017 par le Conservatoire du littoral, son gestionnaire le SyMEL et la direction du Manoir du Tourp.

## CONTACT

Conservatoire du littoral • Délégation Normandie  
5/7 rue Pémagnie – BP 546 • 14037 CAEN Cedex • Tél : 02 31 15 30 90  
normandie@conservatoire-du-littoral.fr